

## Réseau de diacres de spiritualité ignatienne

# Les NOUVELLES du RDI

juin 2026 - n° 81

### Éditorial

« Chaque génération reçoit en héritage la tâche de façonner son époque », nous rappelle le pape Léon XIV dans son encyclique *Magnifica Humanitas*. Il nous invite à faire mûrir l'histoire comme un lieu où la dignité de toute personne est respectée, où la justice est promue et où la fraternité devient possible (lire l'article du Frère Cadoré).

Cette encyclique s'inscrit pleinement dans la continuité du magistère du pape François, notamment de *Laudato si'* et de *Fratelli Tutti*. Comme chrétiens, nous avons le devoir de « faire mûrir l'histoire dans la construction d'un monde plus humain et plus fraternel. »

La question se pose alors : voulons-nous contribuer à une œuvre conçue sans référence à Dieu, soutenue par une uniformité qui efface les différences et qui, au lieu de favoriser la communion, conduit à l'homogénéisation ? Ou choisissons-nous, à l'exemple de Néhémie, de bâtir un monde où chacun trouve sa place, où la responsabilité est partagée et où la construction du bien commun s'enracine dans la confiance en Dieu ?

En abordant la question de l'intelligence artificielle, le pape Léon XIV ouvre des pistes de réflexion particulièrement actuelles. Nous souhaitons les explorer avec vous afin de discerner ensemble comment accompagner notre monde dans cet univers nouveau, alors même que certains imaginent déjà que l'IA pourra résoudre tous les défis de l'humanité.

À travers plusieurs témoignages, *Les Nouvelles du RDI* montrent comment nous accompagnons concrètement les personnes sur leur chemin de vie. Chacun, à sa mesure, contribue à l'édification de ce monde plus fraternel. C'est notamment ce qu'illustre l'article de Jean-Pierre Pascual consacré à l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi. Il ajoute dans une recension du livre d'Étienne Grieu, ne sommes-nous pas « Les oreilles de l'évêque » ? Une recension de Pierre Collomb prolonge cette réflexion sur « l'Église, c'est nous » du livre de Cesare Baldi. Le diacre n'est jamais seul, c'est ce que nous propose Pauline Thubert sur le rôle de la femme de diacre. Denis Pellet-Many nous engage à lire « le cri ».

Par ailleurs, plusieurs diacres de spiritualité ignatienne ont exprimé le sentiment d'un certain isolement. Pour répondre à ce besoin de fraternité, nous avons mis en place la « Fraternité des dispersés », un espace de rencontre, de partage et de soutien mutuel.

Dans les deux précédents numéros, quelques diacres ont ouvert une réflexion sur le port de la dalmatique. Pierre propose quelques éléments liturgiques, ainsi qu'un témoignage personnel qui ne ferme pas le débat qui reste ouvert.

Enfin, nous ressentons souvent la nécessité de nous retrouver pour nous ressourcer ensemble. Les retraites de Penboc'h, dans l'esprit des Exercices spirituels de Ignace de Loyola, nous offrent cette opportunité précieuse de reprendre souffle, de relire notre mission et de nous laisser renouveler par le Seigneur.

Bonne lecture à tous.

André Kermarrec, *Lorient*

## Au sommaire

p. 2	<i>Diacre toujours en tenue de service</i>	Jean-Pierre Pascual
p. 3	<i>La fraternité des dispersés</i>	Alain Cerisola
p. 5	<i>Pour agrandir notre réseau</i>	Jean-Baptiste Gailly
p. 5	<i>Pour continuer la discussion...</i>	Pierre Collomb
p. 7	<i>Retraite du RDI 2026 à Penboc'h</i>	Le bureau
p. 8	<i>Les oreilles de l'évêque par Étienne Grieu</i>	Jean-Pierre Pascual
p. 9	<i>L'Église, c'est nous par Cesare Baldi</i>	Pierre Collomb
p. 10	<i>Lettre encyclique Magnifica Humanitas</i>	Pierre Collomb et Bruno Cadore
p. 12	<i>Prendre soin des diacres et des épouses</i>	Pauline Thubert
p. 13	<i>À la croisée du conjugal, de l'ecclésial...</i>	Pauline Thubert
p. 14	<i>Le cri : un nouveau mensuel chrétien</i>	Denis Pellet-Many
p. 15	<i>Appel à cotisation</i>	Nicolas Thubert

## Témoignage

### **Diacre (86 ans) en retraite liturgique, mais encore et toujours en tenue de service**

Ce sont ces expressions écrites et répétées par le pape jésuite François : « TOUT EST LIÉ - TOUT EST DONNÉ - TOUT EST FRAGILE - TOUT EST POLITIQUE », qui m'ont aidé avec humilité et respect à écrire personnellement et directement à Dominique Blanchet (évêque de Créteil 94 et prélat de la Mission de France) :

« Après écoutes, échanges, réflexions et prières avec notre accompagnateur spirituel et co-fondateur du Comité Chrétiens de Solidarité avec les Chômeurs (CCSC), le P. Gérard Marle (Fils de la charité) et dans un esprit synodal, que le bureau sortant de ce comité m'a encouragé en toute liberté et en tant qu'ancien président du CCSC et diacre habitant le 94, d'évoquer l'objectif de notre démarche et de solliciter son discernement pastoral et son accord.

Lors de la dernière AG, le président du CCSC, notre frère diacre Paul Israël (MDF - 91) et son bureau, se sont engagés à se renouveler. Un nouveau trésorier et un secrétaire ont été élus, restait à présent à élire un nouveau président.

Pour mémoire, le CCSC été fondé en 1984, d'un double appel, celui perçu dans le texte du conseil permanent de l'épiscopat français « pour de nouveaux modes de vie », et de l'autre, du jeune syndicat des chômeurs qui souhaitait ouvrir des « maisons » pour accueillir des chômeurs, alors qu'ils ne trouvaient nulle part le moindre soutien.

Le CCSC a dès le commencement affirmé que le chômage était aussi un problème spirituel, et la suite a plus que confirmé ce pressentiment, attesté aussi par un ami Rabbin, qui écrivait « que les problèmes matériels de mon frère sont aussi pour moi des problèmes spirituels ». Je citerais aussi le P. Antoine Sondage, ex-aumônier du Secours catholique aux affaires internationales, qui reprenait dans son livre « La solidarité, chemin de spiritualité »,... car l'amour du prochain est un chemin sur lequel on peut trouver Dieu.

Rappelons-nous qu'en 2013, pour le grand rassemblement *Diaconia* à Lourdes (12.000 personnes, dont 4.000 en grande précarité), le CCSC a tenu un rôle important en faisant partie du comité de pilotage élargi, sous la présidence de François Soulage (Pdt du Secours

catholique et ancien président du CCSC). À la suite de ce rassemblement, nous avons pris, sous ma présidence, l'initiative de rejoindre le Réseau Caritas du Secours Catholique National, pour donner une nouvelle impulsion encore plus concrète pour lutter contre le chômage.

C'est avec les conseils et l'appui de François Soulage, de Bernard Thibault (secrétaire général du SC), de Jean-Baptiste de Foucault (fondateurs de Solidarité Nouvelle contre le Chômage et du Pacte Civique) et du P. Pierre-Yves Pecqueux (secrétaire de la CEF), que nous avons décidé que le président du CCSC serait un diacre, missionné par son évêque.

À noter aussi qu'en 2021/2022, un collectif, animé par notre comité, a recueilli les témoignages de chômeurs, afin de rédiger un livre blanc « PAROLES DE CHOMEURS », qui a été largement distribué dans les diocèses et les mouvements et également remis personnellement à tous les candidats(es) à l'élection présidentielle de 2022.

À ce jour, nous devons évoquer un des diacres, Jacques Fertil, qui a déjà une expérience concrète de l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi, et qui a depuis quelques temps accepté d'être le rédacteur en chef de notre lettre « VAINCRE LE CHOMAGE ». Il a également, avec le P. Dominique Fontaine (MDF), animé un groupe de travail d'un collectif (20 associations) pour rédiger un recueil de textes qui font du bien.

Jacques Fertil accepterait la présidence du CCSC, comme nous-mêmes, Jean-Pierre Pascual et Paul Israël, l'avons accepté pour les 2 derniers mandats de 2x3 ans, avec l'envoi en mission par nos évêques respectifs. C'est dans le cadre du département Église et société pour la pastorale du travail que nous sollicitons avec bienveillance ton accord ».

C'est avec une grande joie que nous avons reçu la réponse de Mgr Dominique Blanchet : « Ayant bien reçu votre courrier au sujet de la présidence du CCSC, j'ai pris le temps d'en parler avec Gilles François, délégué épiscopal pour le diaconat 94, ainsi qu'avec les diacres Jean Delarue et Benjamin Claustre, au titre de leurs responsabilités particulières dans la pastorale du travail. Connaissant les compétences et les charismes particuliers de Jacques Fertil, je comprends que cette piste ait été envisagée et je vous confirme donner mon accord s'il est choisi comme président. »

Avec Paul Israël, pdt sortant du CCSC, nous nous réjouissons de l'envoi en mission de notre frère diacre Jacques Fertil. Nous lui souhaitons de poursuivre et de développer avec le collectif (20 associations confessionnelles ou non), l'accompagnement des chercheurs d'emploi. Qu'il puisse, avec sa nouvelle équipe, comme aux deux dernières élections présidentielles, rédiger avec l'appui de la CEF un argumentaire à remettre personnellement aux candidats(es) afin que le chômage soit pris en compte et que « LE TRAVAIL SOIT UN DROIT ».

Jean-Pierre Pascual, Villejuif (94)

### **La fraternité des dispersés**

Nous sommes quelques-uns de la moitié sud de la France qui souhaitons nous rencontrer pour partager en nous appuyant sur cette spiritualité ignatienne qui nous habite. Les distances entre nous ne permettant pas de constituer une fraternité géographique, (comme nos amis des régions parisienne et de Bretagne), à l'initiative de Jean-Baptiste (notre cher Président), nous avons constitué ce qu'il a appelé la « fraternité des dispersés » qui se réunit périodiquement en visio (3 ou 4 fois par an).

Nous sommes actuellement 7 diacres et nos épouses pour constituer cette fraternité, mais bien évidemment ouverts à l'accueil de nouveaux. Si le nombre devait croître de façon significative, une seconde fraternité de ce type pourrait voir le jour, voire se créer une ou des fraternités géographiques (« *Soyez féconds et multipliez-vous* » - Gn 1, 1, 28)

C'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvés le lundi 23 mars pour échanger, après un échange de nouvelles, sur le thème : « **Comment faire pour passer d'une pastorale de préparation aux sacrements à une pastorale de l'accompagnement dans la durée ?** », c'est-à-dire comment faire vivre une démarche catéchuménale pour incorporer à la vie de l'Église ceux et celles qui frappent à sa porte.

C'est, bien sûr, une question très ouverte à laquelle, compte tenu, notamment, de la forte croissance du nombre de jeunes adultes (mais pas que) qui aspirent à recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, eucharistie et confirmation), il est urgent et important de rechercher des éléments de réponse adaptés pour que la réception du sacrement ne soit pas une fin, mais une rencontre avec le Christ qui demande à être accompagnée pour qu'elle porte du fruit.

Bien que cela ne soit pas un sacrement, nous avons évidemment pris en compte l'accompagnement des familles en deuil qui souvent sont éloignées de l'Église mais qui, sans l'exprimer, attendent quelque chose d'elle.

Évidemment aussi, nous savons que beaucoup se posent cette question et recherchent des réponses, mais, modestement, nous avons souhaité au sein de notre fraternité échanger à partir de cette question, partager nos expériences pastorales, voire formuler des propositions et des expériences vécues.

En amont de notre rencontre nous avons médité sur le passage de l'Évangile de Saint Luc, dit des disciples d'Emmaüs (Lc 24, 13-35) : le Christ rejoint des hommes qui étaient allés à sa rencontre, qui sont désespérés et qui voulaient abandonner.

Sans apporter de réponses concrètes il est ressorti de nos échanges de :

- L'impérieuse nécessité de rejoindre et de respecter les personnes là où elles en sont.
- Prendre conscience que l'arrivée de très nombreux catéchumènes est de nature à remettre en cause nos habitudes et nos façons de voir les choses.
- Nous interroger en équipe paroissiale sur la pédagogie à mettre en œuvre.
- Promouvoir cette urgence auprès de nos curés en leur apportant une offre de service.
- Commencer par écouter pour identifier les attentes et les besoins.
- Témoigner sans jugement d'une Église « ouverte » et accueillante à tous.
- Éviter un langage trop clérical et utiliser des mots audibles par des jeunes (un peu moins dans le cas de funérailles) baignant dans une culture qui n'est pas toujours la nôtre.
- Rechercher à associer, voire à responsabiliser, la communauté paroissiale.
- Tenter d'intégrer à la vie paroissiale les « demandeurs » de sacrements : groupe de partage de la Parole de Dieu, remise d'un document présentant les activités de la Paroisse, solliciter des parrainages de membres de la communauté,...
- Faire connaître les mouvements d'Église susceptibles d'aider dans la durée.
- Essayer de réunir au-delà du sacrement les groupes de préparation.
- ...

Pour aller plus loin :

- Nous nous tiendrons au courant de ce qui se fait et se réfléchit autour de nous, notamment sur l'Assemblée Ecclésiale (2026/2027) des diocèses d'Île de France.
- Nous sommes preneurs (via par exemple « Les nouvelles du RDI ») des idées et expériences des uns et des autres.
- Nous restons à l'écoute de l'Esprit Saint pour rejoindre et accompagner ceux et celles qui seraient tentés de « quitter Jérusalem ».

La prochaine rencontre des dispersés que nous sommes se tiendra le mardi 2 juin. Nous essayerons de voir comment vivre au mieux nos ministères sans nous laisser absorber par les très nombreuses sollicitations qui nous sont faites.

Alain Cerisola, Toulouse

### Une proposition pour agrandir notre réseau ?

En mars 2025, une nouvelle équipe, les « dispersés », est née avec 7 diacres résidant aux quatre coins de la France. Ils se réunissent une fois par trimestre en visio-conférence et cela fonctionne !

Depuis Janvier 2026, une nouvelle équipe, sous l'impulsion des Ploquin et des Laisné a vu le jour autour de Nantes.

Notre souhait :

**Créer une deuxième équipe de « dispersés »** à la rentrée de septembre.

Vous recevez cette newsletter et vous souhaitez participer à cette aventure, merci de contacter Jean-Baptiste Gailly : 06 45 28 34 47, [masalina@wanadoo.fr](mailto:masalina@wanadoo.fr)

Vous connaissez quelque part en France, en Belgique... un diacre que cela pourrait intéresser et vous lui transmettez mes coordonnées !

Merci d'avance pour votre implication afin de développer notre réseau.

Bon été à tous.

Jean-Baptiste Gailly

### Pour continuer la discussion sur le port de la dalmatique...

C'est une nouveauté qui nous fait plaisir, nous les membres du « comité de rédaction » des Nouvelles du RDI : enfin, un article paru a motivé au moins une réponse, celle d'Alain qui répondait à Hubert.

Je continuerai cette « *disputatio*<sup>1</sup> » en deux temps.

---

<sup>1</sup> Dans la scolastique médiévale, la *disputatio* était, avec la *lectio*, une des méthodes essentielles et omniprésentes d'enseignement et de recherche, ainsi qu'une technique d'examen dans les universités à partir du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Après son apparition au XI<sup>e</sup> siècle comme forme de débat théologique entre les moines, la *disputatio* se répand au XIII<sup>e</sup> siècle sous sa forme universitaire dans le cadre de la logique scolastique [source Wikipédia]. Mais contrairement à ce que ce mot peut faire penser, c'est une méthode pour avancer et non une « dispute » entre des personnes ayant des avis contraires affirmés.

D'abord une **approche liturgique**. « *Le concile Vatican II a simplifié les vêtements liturgiques. Sont demeurés l'aube, le signe distinctif des ministres ordonnés, (l'étole croisée pour le diacre, droite pour le prêtre et l'évêque), la chasuble pour la célébration eucharistique, la dalmatique pour le diacre<sup>2</sup>* ». Le signe distinctif du diacre est le port de l'étole croisée. Mais Dom Robert LE GALL précise que « *la dalmatique est le vêtement liturgique que doit porter le diacre. Il peut cependant être omis pour une juste raison ou si la célébration n'est pas festive<sup>3</sup>* ». Elle est devenue dès le IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> siècle le vêtement propre des diacres<sup>4</sup>. Dans la réalité, toutes les paroisses n'ont pas investi dans une dalmatique. Mais si c'est le cas, alors la dalmatique peut être portée, en se rappelant que la liturgie gère les différences entre la mémoire, la fête, la solennité et le dimanche, en termes de niveau de solennité ou d'importance. Il est clair que le dimanche, la liturgie le recommande, sans l'imposer.

Comme le propose EXULTET, dans le chapitre 7 - Le cérémonial, « *Un bel évangélaire grand format porte mieux la Parole de Dieu solide, belle et désirable qu'un petit livret de quelques pages ou une simple feuille volante ! Introduire cet évangélaire en procession, porté à bras tendus par un diacre en vêtement de fête, valorise mieux cette parole unique pour le salut de tous, que si le sacristain apporte le lectionnaire sous le bras avant le début de la célébration<sup>5</sup> !* ».

Il importe que l'assemblée identifie bien le diacre qui est, suivant les mots du pape François « *Le sacrement du service de Dieu et des frères. [...] Le diacre est, pour ainsi dire, le gardien du service dans l'Église : service de la Parole, service de l'autel, service des pauvres<sup>6</sup>* ». Pour ce faire, le vêtement liturgique en est une manifestation (même si souvent les dalmatiques se distinguent peu des chasubles...) mais également le comportement du diacre au cours des offices (gestes et attitudes du corps), qui doit être différent de celui des prêtres tout en manifestant « *une belle et noble simplicité* », tel que le propose la PGMR<sup>7</sup>. Laquelle PGMR rappelle « *la diversité des ministères dans la célébration de l'Eucharistie se manifeste extérieurement par la diversité des vêtements liturgiques qui doivent donc être le signe de la fonction propre à chaque ministre. Il faut cependant que ces vêtements contribuent aussi à la beauté de l'action liturgique<sup>8</sup>* ».

Ensuite un témoignage sur **ma situation personnelle**. Je suis le seul diacre dans une grande paroisse du centre-ville qui a depuis longtemps investi dans les vêtements liturgiques. J'ai pris pour habitude de porter la dalmatique lors des messes dominicales ou en semaine, lors des fêtes, parce que j'étais fortement invité à le faire par mon curé de l'époque. Mais je suis en étole, dans les autres situations, pour montrer qu'un diacre est d'abord « au service », avec la simple étole diaconale sur l'aube. Le port de la dalmatique, qui est peu différent d'une chasuble dans ma paroisse, me fait appeler « mon père » par les paroissiens en sortie de messe, ce que je corrige instantanément. J'ai remarqué que le fait de changer de tenue permet aux paroissiens de changer leur regard. Mais lorsque j'assiste

---

<sup>2</sup> Centre national de pastorale liturgique (2000) .- **EXULTET : encyclopédie pratique de la liturgie** .- Paris : Bayard, 374 p. texte cité p. 341

<sup>3</sup> LE GALL Robert (1992), **La messe au fil de ses rites** « .- Chambray : éditions CLD,p. 255.

<sup>4</sup> C'est ce que rappelle la **Présentation Générale du Missel Romain** (PGMR) , 3<sup>ème</sup> édition typique 2002, (2022), n° 338, p.112, page 39.

<sup>5</sup> Id., **ibid**, p. 345.

<sup>6</sup> WACKENHEIM Michel (2021) .- **Les mots de la messe de A à Z** .- Paris : BAYARD, p. 244.

<sup>7</sup> **ibid.**, n° 42, page 39.

<sup>8</sup> Id., **ibid.**, n° 335, p. 112.

au sacrement de mariage de deux futurs époux, en tant que président<sup>9</sup> de la célébration, je porte une dalmatique blanche, conformément au rituel du mariage<sup>10</sup> qui le propose de manière libre, pour manifester le côté festif de ce sacrement. Mais je suis en étole pour les baptêmes et les funérailles, hormis si on me le demande. Enfin, le fait de porter un « vêtement de fonction », me permet de me « couler » dans cette fonction qui ne m'appartient pas. Alors, avec ou sans dalmatique, je suis un diacre qui s'adapte aux demandes, aux situations, sans avoir un point de vue strict.

J'espère que ces quelques lignes alimenteront le débat sur ce sujet...

Merci d'avance à d'autres diacres de continuer cette discussion sur ce sujet avec d'autres arguments.

Pierre Collomb, Brest

## Retraite du RDI 2026 : Retour à Penboc'h !

2 jours de retraite en 2024 à Laval

3 jours en 2025 à la Cotellerie

5 jours en 2026 à Penboc'h !

Nous vous proposons de vous retrouver du lundi 30 novembre, 18h, au dimanche 6 décembre 9h au centre spirituel de Penboc'h. (56)

Cinq jours pour se mettre à l'écart, faire une pause au milieu des engagements et du quotidien. Se laisser guider par la Parole, prendre le temps de s'écouter en couple, partager en groupe, sur les joies et les difficultés du ministère diaconal, de son retentissement dans le couple, et de la spécificité de la place de chacun.

Dans la dynamique des Exercices spirituels de saint Ignace, cette retraite spirituelle principalement en **silence**, comporte une alternance de temps en groupe avec des indications pour la prière, des temps de partage, des temps pour la prière et l'accompagnement personnels, ainsi que des éléments de réflexion liés au ministère diaconal. Elle cherche à favoriser un dialogue conjugal en vérité sur la vie concrète du couple « dont le mari est diacre » et de son équilibre de vie.

Afin d'être le plus nombreux possible, nous vous proposons deux tarifs qui incluent la pension complète, les salles et les frais d'animation :

**Tarif solidaire : 400 euros par personne**

**Plein tarif : 550 euros par personne.**

Vous pouvez déjà vous inscrire avec le lien suivant :

<https://www.penboch.fr/activites/diacres-et-leurs-epouses/>

Merci de préciser votre appartenance au RDI quand vous vous inscrivez.

---

<sup>9</sup> Liturgiquement, la personne qui préside, représente, selon EXULTET. « C'est-à-dire qu'il s'efface devant l'entité et les valeurs qu'elle garantit et qui la précèdent. C'est pourquoi, cette fonction se comprend d'abord à partir de la nature propre des actions plutôt qu'à partir des personnes » : Id. **Ibid.**, p. 255.

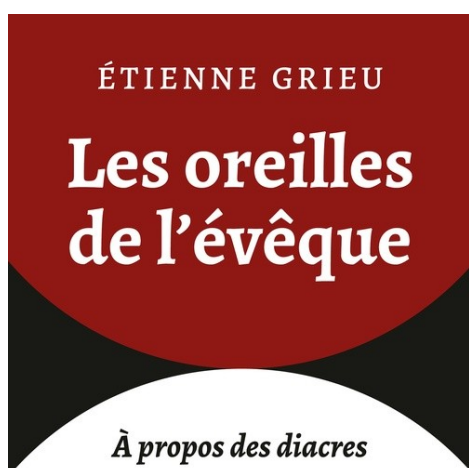
<sup>10</sup> **Rituel du mariage**, p. 67 : « À l'heure fixée, le prêtre ou le diacre, revêtu de l'aube, ou du surplis, et de l'étole blanche ou de couleur festive, ou même de la chape (ou de la dalmatique pour le diacre) de même couleur, accompagné des servants, se rend à la porte de l'église, accueille les futurs époux et leur souhaite la bienvenue pour montrer que l'Église prend part à leur joie. »

## Propositions de lecture

L'actualité des publications est très riche, et nous vous proposons maintenant de nombreuses invitations de lecture.

### Les oreilles de l'évêque – À propos des diacres<sup>11</sup>

Étienne Grieu sj



La 4<sup>e</sup> de couverture de ce tout nouvel ouvrage dit ceci :

« Que le diacre soit l'oreille de l'évêque, sa bouche, son cœur et son âme. » Cette exhortation du III<sup>e</sup> siècle résonne aujourd'hui avec force. Alors que le nombre de prêtres diminue, celui des diacres ne cesse de croître. Face à l'essor des catéchumènes et aux urgences de la précarité, ils sont en première ligne.

Dans les hôpitaux, les prisons, les quartiers, au service de la liturgie comme de la charité, les diacres incarnent un Évangile à visage humain.

Et s'ils détenaient une clef pour l'avenir de l'Église ? Celle-ci leur donne-t-elle vraiment toute leur place ? Leur reconnaît-elle l'audace nécessaire pour agir aux frontières ?

Enraciné dans la tradition la plus ancienne, Étienne Grieu ouvre ici un débat décisif. Il propose une théologie du diaconat – Vatican II avait laissé ce point en jachère –

appuyée sur des lectures bibliques, historiques et liturgiques. La spécificité du diacre, clairement soulignée, y est avancée dans une perspective qui tient à l'unité du ministère ordonné.

Théologien reconnu et jésuite engagé auprès des plus fragiles, c'est sur sa double expérience, intellectuelle et pastorale, qu'il fonde son propos, d'une autorité rare.

Écouter les diacres, nous dit-il, c'est déjà discerner l'Église qui vient.

Normalien, agrégé de géographie, professeur de théologie aux Facultés Loyola de Paris dont il fut le recteur de 2017 à 2024, Étienne Grieu accompagne associations et mouvements auprès des plus démunis. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages majeurs, notamment *Les jésuites et les pauvres*.

Lecture proposée par Jean-Pierre Pascual

<sup>11</sup> Éditions Loyola 2026, 300 pages, 24 €, e-book 17 €

## L'Église, c'est nous : peuple de rois, prêtres et prophètes<sup>12</sup>

Cesare Baldi



CESARE BALDI

### L'Église c'est nous

Peuple de rois, prêtres et prophètes



Si la vie de l'Église vous passionne : ce livre est pour vous !  
Déjà en août 2021, le pape François appelait à « réformer l'Église » pour la rendre plus apte à son rôle missionnaire. Le grand mouvement de la synodalité était lancé, avec les limites que l'on peut observer dans nos paroisses... Mais déjà, et certains peuvent s'en étonner, le cardinal RATZINGER écrivait en 1972 un essai intitulé « **La démocratisation dans l'Église<sup>13</sup> ?** ».

Cet ouvrage d'un théologien italien décédé, *Cesare BALDI*, propose de réfléchir à l'Église que nous formons, qui est issue du modèle féodal du Moyen-Âge. Cette église hiérarchique qui nous vient tout droit de la distinction tripartite « des clercs, des chevaliers et des paysans », qui a donné cette distinction « clercs et laïcs » (dont la définition dans le code de droit canonique actuel est de « ne pas être clerc<sup>14</sup> »), ce qui en dit long sur cette réalité distinctive.

Le titre de son ouvrage est provocateur, évoquant les trois charges du Christ que porte tout baptisé, à la fois « prêtre, prophète et roi ». Mais il met en avant, dans le titre, le *munus* royal, car tout baptisé est égal en dignité et il réserve le titre de « père » à Dieu (Mt 23,9).

Il voudrait lui faire succéder un modèle ecclésial plus synodal, plus « en circularité » et conforme à la dynamique du pape François, mais aussi de la spiritualité de Saint-François d'Assise, en intégrant tous les croyants, laïcs et clercs, chacun avec leur spécificité propre, mais aussi son égale dignité. Il nous propose de surmonter deux obstacles, tels que le cléralisme et l'autoréférentialité.

L'auteur développe alors une approche ecclésiale nouvelle qui, d'après lui, est la seule possibilité de permettre à l'Église actuelle de se développer et d'être missionnaire. Il interroge le *Credo* qui, bridé par le code de droit canonique actuel, ne consent pas au peuple d'être sujet de la pastorale, mais simplement l'objet.

Au total, un ouvrage passionnant, qui fourmille de propositions dont certaines vous paraîtront enthousiasmantes. L'ouvrage est bien construit, très documenté (bibliographie de 155 titres).

☛ Si vous le souhaitez, vous pouvez également demander, par simple courriel<sup>15</sup> au comité de rédaction des « Nouvelles du RDI », la **fiche de lecture** qui le résume, intégrant les différents schémas proposés par l'auteur, ainsi que ses citations. L'ouvrage de 300 pages est résumé en seulement une dizaine de pages, si vous n'avez pas le temps de lire l'ouvrage.

Pierre Collomb, Brest

<sup>12</sup> Médiaspaul 2024, 300 pages, 23 €

<sup>13</sup> RATZINGER Joseph (1972).- **Démocratisation dans l'Église ? Possibilités, limites, risques.** - Paris : apostolat des éditions.

<sup>14</sup> Voir canon 207, §1.

<sup>15</sup> En écrivant à : [nouvellesdurdi@gmail.com](mailto:nouvellesdurdi@gmail.com).

# Léon XIV

## Magnifique humanité

ENCYCLIQUE



### La dernière encyclique du pape Léon XIV sur l'Intelligence Artificielle

J'avais très envie d'écrire une recension sur ce beau texte de notre pape Léon XIV sur l'IA qui est, en fait, une mise à jour de la Doctrine Sociale de l'Église (DSE), raison pour laquelle il a choisi le nom de Léon pour continuer sur la ligne de son lointain prédécesseur, l'auteur de *Rerum Novarum*<sup>16</sup>. Mais j'ai pensé qu'il était plus pertinent de vous faire partager cette belle analyse d'un frère dominicain (nul n'est parfait)... Déjà le pape nous avait avertis précédemment de ne pas rédiger d'homélie<sup>17</sup> avec l'IA...

J'espère que cette recension vous donnera envie de lire ce beau texte...

Pour la télécharger gratuitement, cliquer sur le lien : <https://www.vatican.va/content/leo-xiv/fr/encyclicals/documents/20260515-magnifica-humanitas.html>

Pierre Collomb, Brest

Rédigé par le Frère Bruno Cadoré, 7 juin 2026

### Lettre encyclique *Magnifica Humanitas* du Saint-Père Léon XIV Sur la protection de la personne humaine à l'ère de l'intelligence artificielle.

Il fallait un certain courage pour qu'un pape ose, dès sa première encyclique, affronter de plein fouet l'intelligence artificielle. C'est ce qu'a fait Léon XIV avec *Magnifica Humanitas*, signée le 15 mai 2026 — jour anniversaire des 135 ans de *Rerum Novarum* — et présentée en personne dans la salle du Synode au Vatican le 25 mai, geste inhabituel qui en dit long sur l'importance qu'il accorde au sujet. Plus de cent pages, 250 paragraphes : c'est le premier grand texte doctrinal de son pontificat, et le premier document pontifical entièrement consacré au numérique.

Le fil rouge est une magnifique image biblique, posée dès l'ouverture : l'humanité est devant un choix décisif, ériger une nouvelle tour de Babel ou bâtir la cité où Dieu et l'humanité habitent ensemble (§1). À Babel, figure de la domination orgueilleuse, le pape oppose Néhémie, ce juif exilé qui relève pierre après pierre les murs de Jérusalem. Tout le texte tient dans ce contraste : serons-nous « des bâtisseurs de communion et non des architectes de Babel » (§16) ?

<sup>16</sup> Léon XIII (1810 - 1903) a publié *Rerum Novarum* en 1891 parmi 88 encycliques.

<sup>17</sup> Discours aux prêtres de Rome du 19 février 2026

L'encyclique inscrit délibérément l'IA dans la longue tradition de la doctrine sociale de l'Église, qu'elle retrace de Léon XIII à François. Les deux premiers chapitres en rappellent les fondements — l'être humain image du Dieu trinitaire, l'égale dignité de tous, le bien commun, la subsidiarité, la solidarité. Les suivants entrent dans le vif : le « paradigme technocratique », les rêves transhumanistes et posthumanistes de dépasser les limites de la condition humaine (§116), et la réponse chrétienne empruntée à saint Augustin : « Deux amours ont fait deux cités » (§130).

Le mot le plus frappant, le pape l'assume pleinement : il faut « désarmer » l'IA. Le mot est fort, reconnaît-il, mais il a été choisi délibérément. Désarmer, précise-t-il, ce n'est pas renoncer à la technologie mais l'empêcher de dominer l'humain (§110), la soustraire aux monopoles, la rendre contestable et donc habitable. L'appel s'adresse nommément aux développeurs, dont chaque choix de conception « exprime une vision de l'humanité » (§111). Suivent des pages denses sur la vérité comme bien commun, la dignité du travail, l'école, les nouvelles dépendances, et un réquisitoire courageux contre les armes autonomes et la banalisation de la guerre.

Les forces du document sont réelles. Il évite à la fois la diabolisation et l'émerveillement naïf, propose un humanisme ferme sans être passéiste, et culmine sur une méditation lumineuse du Magnificat, où Marie devient « poétesse et prophétesse de la rédemption » (§244) et apprend à regarder le monde avec les yeux des petits.

« La paix soit avec vous ! » Ces tout premiers mots prononcés par Léon XIV après son élection indiquaient déjà le chemin sur lequel il invitait l'humanité d'aujourd'hui à déployer la responsabilité qui lui revient de bâtir un monde habitable pour le bien de tous. Une responsabilité pour l'avenir qui soit à la hauteur de son espérance de communion, que l'encyclique illustre en évoquant Tolkien « déracinant le mal dans les champs que nous connaissons, de sorte que ceux qui vivront après nous puissent avoir une terre propre à cultiver ». En choisissant de consacrer sa première encyclique aux questions posées par l'« intelligence artificielle », fruit de la créativité technique de notre « magnifique humanité », le pape situe cette responsabilité dans la réalité d'une globalisation du monde dont l'IA sera l'un des acteurs majeurs. Un tel défi oblige la responsabilité commune à veiller à ce que l'humanité ne se déserte pas elle-même.

De ce point de vue, *Magnifica Humanitas* pourrait être reçue comme une sorte de « discours de la méthode » de l'intelligence assistée : recueillir la richesse des enseignements d'une tradition sans oublier d'en reconnaître les erreurs, les fautes et les conversions ; se donner ainsi les moyens à la fois d'identifier les fruits et promesses d'une créativité humaine magnifique, et d'avoir la sagesse de résister à l'ivresse d'une immédiate efficacité qui conduirait à de nouvelles formes graves d'aliénation ; soutenir l'engagement du plus grand nombre dans la détermination des exigences d'une responsabilité commune : bâtir un monde vraiment soutenable par tous.

## Des diacres pour une Église en tenue de service

Dans la brochure « Des diacres pour une Église en tenue de service » publiée par le secrétariat général de la CEF en août 2025, et que chaque diacre a dû recevoir, Pauline Thubert nous propose de lire avec elle deux articles qui traitent du lien entre mariage et ordination des diacres. Le comité de rédaction attend vos réactions et témoignages !



### Prendre soin des diacres et des épouses

p. 76-83

*Nathalie Le Rendu, membre du Centre National du Diaconat, épouse d'un diacre du diocèse de Nantes.*

L'ordination d'hommes mariés est une nouveauté dans notre Église, d'où l'importance de la période de discernement du « cheminant » : cet appel provoque un bouleversement non seulement de la vie quotidienne mais de l'équilibre du couple. Des doutes, des tensions vont peut-être surgir à cette occasion. Un accompagnement

spirituel des deux époux est fructueux, même et surtout si la formation est « stoppée ». Une relecture du parcours (peu proposée), permet de mettre des mots sur le chemin parcouru.

La vie du couple est bouleversée : l'époux devient clerc, impliquant fidélité à l'Église ; l'épouse doit prendre en compte la dimension ecclésiale, et trouver un nouvel équilibre pour le couple. Le regard des autres change, ainsi que les projets à long terme, les réactions des enfants...

Il est nécessaire de « prendre soin » du diacre, de son épouse et de son couple non seulement pendant la formation mais après, spécialement dans les premières années de son ministère – même s'il n'y a pas de problème. Ainsi, l'Église reconnaîtra cet engagement dans la vocation. Cela peut se faire, comme à Nantes, par la visite d'un « référent » pour relire la mission et son impact sur la vie familiale ; dans ce diocèse, l'objectif était de visiter tout le monde tous les cinq ans, et a été très positif.

Accepter que son époux devienne diacre engage la liberté de sa femme. Elle a une vocation propre dans l'Église, et elle collabore au ministère de son mari selon l'équilibre que chaque couple en place. Leur vocation conjugale peut se vivre dans la dimension du service, chacun avec son état de vie.

Une retraite « diacre et épouse<sup>18</sup> » peut être un temps pour relire le chemin parcouru à deux et discerner la vocation de chacun. Cette halte spirituelle gagne à être renouvelée régulièrement. Elle permet aux deux époux de voir comment le diaconat se « tisse » avec leur sacrements de baptême et de mariage. C'est aussi l'occasion de partager avec d'autres couples, et en couple.

<sup>18</sup> Outre les recollections diocésaine, des propositions selon la spiritualité de St Ignace existent comme au centre spirituel jésuite de Penboc'h, ou à St Hugues de Biviers.

En français, « prendre soin » évoque la faiblesse, le manque ; le mot anglais « care » renvoie plus à la charité, et nous pouvons entendre ce « soin » comme une attention fraternelle, permettant au diacre de consacrer ses forces à l'annonce du Christ.

Cet article souligne bien l'importance de l'accompagnement du diacre et de son épouse. Si ce souci de « prendre soin » est spécialement bien géré dans la phase de discernement et dans celle de la formation, il peut avoir un sentiment d'abandon ultérieur : l'impact de la vocation diaconale sur la vie de couple, et plus généralement sur la vie familiale, prend un certain temps à se voir. En outre, les modifications qu'engendrent le travail de l'un ou de l'autre, la santé, la retraite, les choix des enfants, ont aussi besoin d'être prises en compte.

J'ajouterai que, selon les cas, les fraternités diaconales peuvent être un lieu de partage et d'accompagnement mutuel, mais elles n'apportent pas la discrétion nécessaire à une relecture en vérité, surtout pour un couple.

### À la croisée du conjugal, de l'ecclésial et de l'ecclésiastique

p. 84-91

*Marie Maincent, théologienne, épouse dont le mari est devenu diacre (Lille),  
membre du conseil d'administration du Centre International du Diaconat.*

Si le mariage intègre deux personnes dans une histoire commune, le diaconat rompt cette symétrie. Cela peut donner lieu à des réajustements. En premier, comment nommer l'épouse ? « Femme de diacre » suggère une nouvelle identité, l'adaptation à quelque chose d'extérieur. « Femme dont le mari est diacre » est plus exact théologiquement : l'épouse reste elle-même, et n'est pas amalgamée au sacrement reçu par son époux. Les époux devront redéfinir une nouvelle réciprocité, un nouveau jeu de leurs deux libertés.

Les questionnements peuvent être partagés au sein de l'équipe d'accompagnement : liberté du mari face à ceux qui l'interpellent ; sa nécessaire distance avec les impératifs de performance ou de réussite au travail ou dans la société ; liberté face à l'épouse, à l'image de soi, à la désappropriation nécessaire.

Les questions concernent aussi le couple : liberté face à l'entourage familial, aux pièges de la générosité, face à l'institution ecclésiale. Pour un célibataire, c'est un choix de vie qui n'engage que lui.

Si le couple s'implique librement, seul le mari prend cet engagement. Les épouses se situent de l'engagement total à l'autonomie, de l'approfondissement du lien conjugal comme un second « oui », à la simple acceptation. Il leur faut trouver leur juste place : il y a danger dans le désir de vouloir tout faire ensemble comme de s'effacer complètement. La notion de service peut aussi mieux les faire vivre leur baptême. À l'inverse, l'épouse doit pouvoir dire « non » sans jugement.

Située « en dehors » du diaconat, l'épouse peut aider son mari à se rééquilibrer, se recentrer sur sa mission en résistant à trop de pression. Donner à son couple la priorité ne doit pas être culpabilisant.

Le diaconat peut aussi rapprocher l'Église du monde. Ce ministère est encore parfois peu perçu, voire pas assez accueilli. Il y a encore beaucoup de travail pour parvenir à

l'intégrer pleinement, dans la dynamique de la synodalité. Les épouses de diacre et leur mari ont beaucoup à apporter.

Cet article est très intéressant, en particulier parce qu'il s'appuie sur des paroles d'épouses, et qu'il fait réfléchir sur leurs attitudes et leurs interrogations. Cependant, l'auteure pose la question : le mari face au diaconat, le couple face au diaconat, mais, dans la période de discernement, peu celle du mari face à son épouse et les questions propres de la femme. Il est certain que le diaconat « rajoute » au mari et pas à la femme ; celle-ci se retrouve néanmoins trop facilement « femme de » assignée à aider son mari et l'Église – pas assez l'inverse.

*Pauline Thubert, mariée depuis 44 ans avec Nicolas, diacre depuis 18 ans ; nous avons 4 enfants et 7 petits-enfants.*

### Le cri : un nouveau mensuel chrétien<sup>19</sup>



Un nouveau mensuel chrétien vient renforcer l'offre déjà bien riche dans ce domaine.

Alors pourquoi nous sommes-nous abonnés et avons-nous invité d'autres à le faire ?

Tout d'abord parce qu'il s'agit d'un journal chrétien, joyeux et radical ! comme son titre l'indique.

Beaucoup de personnes de notre entourage ont du mal à trouver des correspondances entre la religion catholique et l'engagement dans la société (auprès des migrants, des malades, des prisonniers, de l'écologie et du respect de toutes et tous). Elles ont du mal à imaginer que la vie

spirituelle habite parfois les activistes et certains de nos compatriotes les plus engagés pour faire bouger les choses.

C'est ce que nous apprécions dans *le Cri*.

Par exemple dans le n°8 de juin 2026, la parole est donnée à Blanche Sabbah, activiste et autrice de bandes dessinées. On peut lire dans le fil de l'interview : « La spiritualité est pour moi une manière de voir le monde et cela touche notamment à mon rapport au vivant. Manger le fruit d'un arbre qui nous donne de l'énergie, une femme qui accouche, je trouve ça magique. C'est aussi politique. Il faut remettre du sacré dans les choses dévalorisées et objectivées par le capitaliste et le patriarcat car cela rejoint très vite des problématiques sociales. Qui nourrit, qui enfante, qui soigne ? [...] C'est un non-sens pour les partis qui se revendiquent du peuple de faire fi du spirituel. De la même manière on aurait tort dans nos luttes progressistes de s'en désintéresser. [...] Je suis convaincue que mettre du beau, de la

<sup>19</sup> <https://lecri.media/>

poésie et de l'onirisme dans les combats qu'on porte peut nous aider à faire advenir un monde meilleur ».

Merci à Théo Moy et Paul Piccarreta de donner vie chaque mois à ce journal papier que nous vous invitons à découvrir si vous ne le connaissez pas déjà.

Denis Pellet-Many – diacre à Nevers

### **Appel à cotisation.**

La prochaine retraite du RDI aura lieu au centre spirituel de Penboc'h du lundi 30 novembre à 18h au dimanche 6 décembre à 9h. Compte tenu du coût de cette retraite, le CA a décidé de proposer deux tarifs dont un de solidarité.

Pour que cette manière de faire fonctionne, nous avons besoin de l'aide de tous et en particulier des cotisations de tous nos membres.

Le montant de la cotisation annuelle est de 30 € pour une personne seule et de 50 € pour un couple.

Le RIB du RDI :

Caisse d'Épargne Ile de France  
Réseau Diaconat Ignatien 17515 00600 08000218173 70

Ou par chèque adressé à Nicolas Thubert 131 Clos des Sagnes 42450 Sury le Comtal

Le trésorier, Nicolas Thubert



*Au centre spirituel de Penboc'h (Morbihan)*